



Formation Spécialisée du CSA-M – Spéciale Mayotte du 23 janvier 2025

COMPTE-RENDU

Paris, le 27 janvier 2025

L'UNSA était représentée par Emilie Cerisier, Jérôme Chaur, Jacques Delcey et Sandrine Lombard.

M. Martrenchar était présent en tant que coordinateur ministériel sur la catastrophe à Mayotte. Étaient également présents le SRH, la DGER, la représentante de l'IGAPS des Outre-Mer et la correspondante ministérielle de défense.

Dégâts et impact du cyclone :

Trajectoire atypique et force du cyclone : Le cyclone Chido a suivi une trajectoire inhabituelle, traversant directement le nord de Mayotte avec un œil cyclonique. Ce phénomène, rare pour Mayotte (non observé depuis 1934), a engendré des vents atteignant 240 km/h sur le mur de l'œil, causant des dégâts importants. L'intensité du cyclone a été exacerbée par le fait qu'il n'a pas été affaibli en passant sur Madagascar, comme c'est généralement le cas. À titre de comparaison, l'île voisine d'Anjouan, située à seulement 70 km au nord, n'a subi que des vents de 70 km/h.

Vulnérabilité des bâtiments : La majorité des bâtiments à Mayotte, y compris les constructions illégales (appelées « bangas ») et de nombreuses structures en dur, ne sont pas aux normes anticycloniques. Les bangas, construits en tôle, ont été particulièrement vulnérables, les tôles se transformant en projectiles dangereux et mortels. Les bâtiments en dur, dépourvus de dalles en béton sur les toits, ont également subi des dommages importants, principalement au niveau des toitures.

Dégâts matériels et humains : Le cyclone a causé des dégâts matériels considérables, notamment la destruction de logements, d'infrastructures et de la végétation. Des photos prises avant et après le cyclone illustrent l'ampleur des destructions, montrant une végétation luxuriante transformée en paysage de désolation. Le bilan humain officiel est de 41 décès, mais il est probablement sous-estimé en raison des difficultés de recensement dans les zones informelles.

Impact sur les services et les communications : Les liaisons ont été coupées dans plusieurs zones de Mayotte, notamment dans le nord, rendant les communications difficiles, même pour les autorités. Le toit de la préfecture s'est envolé, illustrant la force du cyclone. Il a fallu environ 15 jours pour rétablir le contact avec tous les agents du ministère de l'agriculture et les enseignants du lycée.

Aides aux agents :

Un dispositif de soutien psychologique, accessible 24h/24 et 7j/7, a été mis en place avec la possibilité d'entretiens avec un psychologue et un policier. Cependant, son utilisation reste faible (deux appels recensés).

Des rapatriements sanitaires ont été organisés vers la métropole et la Réunion pour des agents et leur famille (2 à date).



Un dispositif d'aide financière exceptionnelle, non remboursable, d'un montant maximal de 3 000 euros, a été activé. Six dossiers ont été déposés, quatre ont été payés et deux sont en attente d'informations complémentaires. Huit nouveaux dossiers sont en cours d'analyse.

Les organisations syndicales ont alerté sur les difficultés soulevées quant à la complexité de la fiche de calcul et aux justificatifs demandés. Dans un temps de détresse, remplir un dossier est trop demander aux sinistrés.

Il a été précisé que la fiche de calcul financière n'était pas obligatoire et que seuls une photocopie de la carte d'identité et le RIB sont nécessaires.

L'aide de l'ASMA nationale a également été mentionnée : elle a débloqué des fonds d'urgence, avec une distribution de 10 000 euros pour une soixantaine d'agents. Une réflexion est en cours pour une aide complémentaire.

Des initiatives locales, comme la mobilisation de l'association départementale de l'ASMA et la réflexion sur l'achat de kits de purification d'eau sont mentionnées. L'association départementale a d'ores et déjà aidé 69 agents.

Afin de répondre à la détresse des sinistrés, l'administration a diffusé les coordonnées des assistantes sociales et les informations sur le dispositif de soutien psychologique. Des mesures de secours exceptionnelles ont été activées.

Sur la continuité de l'activité du ministère, des concours ont été maintenus malgré la situation après consultation des agents présents à Mayotte et inscrits aux concours. Un appui est apporté au secrétariat général commun (SGC) pour la mobilité des agents. Un appui est également fourni à la direction de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DAAF) pour identifier les besoins à court et moyen terme. Des renforts en personnel sont envisagés et des crédits ont été débloqués pour l'EPLEFPA. Des fournitures scolaires ont été achetées.

L'approvisionnement en eau et en nourriture est en cours mais reste difficile selon des témoins présents à Mayotte.

Enfin pour les opérateurs, l'ASP a mobilisé son réseau pour assurer la continuité des services et alléger les contrôles agricoles. L'ONF a également mobilisé son assistance sociale et son directeur régional pour maintenir le contact avec les agents.

Des mesures de simplification sanitaire ont été mises en place par la direction générale de l'alimentation. Des réflexions sont en cours concernant l'approvisionnement alimentaire, la mobilisation des stocks avec une collaboration avec la Croix Rouge.

- **Besoin d'un soutien concret** : Les agents présents à Mayotte expriment un besoin urgent d'aide concrète et immédiate suite au cyclone. Ils soulignent le décalage entre les annonces du ministère sur des solutions apportées et la réalité sur le terrain, où l'aide tarde à arriver. L'accent est mis sur le manque d'eau potable, de nourriture et de fournitures scolaires. Le sentiment d'abandon et le manque de reconnaissance de la part du ministère sont également exprimés. La situation était déjà ponctuellement difficile sur Mayotte ; avec Chido, les conditions de vie se sont fortement dégradées.

Une demande de **prime exceptionnelle**, sans condition et pour tous les agents, est formulée avec insistance. Cette aide permettrait de couvrir les besoins de première nécessité.

- **Des inégalités de traitement** : Une comparaison est faite avec les aides accordées par d'autres ministères, jugées plus rapides et plus conséquentes. La question de l'équité et de la reconnaissance du travail des agents du ministère de l'agriculture est soulevée. L'inclusion des agents contractuels (ACB) dans les dispositifs d'aide est également demandée.

- **Des besoins spécifiques** : Des besoins spécifiques sont exprimés, notamment pour les élèves en situation irrégulière vivant dans des bidonvilles (bangas). La nécessité d'une formation pour le personnel encadrant afin de gérer le traumatisme des élèves est soulignée. La sécurité des bâtiments scolaires et la nécessité d'une expertise technique pour leur reconstruction sont également essentielles pour une reprise plus sereine. L'approvisionnement en eau potable et en nourriture pour la cantine scolaire est la priorité numéro 1.

Reprise d'activité :

La reprise des cours est prévue le 27 janvier, mais la capacité d'accueil de l'EPN est estimée à seulement 60 %.

Des mesures ont été prises pour faciliter la reprise d'activité, notamment le déblocage de crédits pour l'EPN, l'achat de fournitures scolaires, la mobilisation d'une association pour expertiser les bâtiments, la mise en place d'un appui pour la DAAF et l'organisation des examens. Des renforts ont été annoncés, mais des interrogations persistent sur leur nature et leur rapidité d'arrivée.

Les besoins exprimés pour la reprise d'activité incluent : un accompagnement psychologique pour les élèves et le personnel, des fournitures scolaires, de l'eau potable, de la nourriture, des renforts, la sécurisation des sites, un plan de reprise d'activité validé par les instances, une expertise des bâtiments, une clarification des rôles en matière de sécurité et une aide pour la reconstruction. Une demande de prime forfaitaire pour tous les agents a été formulée.

Mesures concrètes demandées par les OS :

Sur les actions urgentes :

- **Première priorité :** Organiser l'envoi de containers d'eau, de nourriture et de matériel à Mayotte pour répondre aux besoins urgents des agents du MASA et des élèves.
- Verser une prime inconditionnellement à tous les agents de Mayotte pour compenser les difficultés rencontrées et envoyer un message fort de soutien.
- Clarifier les modalités d'attribution de l'aide sociale et simplifier la procédure. Elles ont demandé également une aide minimale automatique.
- Mettre en place un soutien psychologique et une formation pour les agents, notamment les CPE, afin de les préparer à accueillir les élèves et à gérer les traumatismes.
- Envoyer des renforts à l'EPN pour soutenir la direction et les agents dans la gestion de la crise et la reconstruction et accélérer la sécurité sur les sites isolés pour lutter contre les vols et le vandalisme.

Sur le court terme :

- Assurer un dialogue social de qualité : installer les instances de dialogue social à Mayotte, et les consulter sur les plans de reprise d'activité.
- Trouver des solutions pour assurer l'accès à la médecine du travail et à la médecine de prévention pour les agents de Mayotte.
- Sur les aspects administratifs : ne pas surajouter à la difficulté, faciliter le recours au télétravail dans la mesure du possible.
- Améliorer la communication entre le ministère et les agents de Mayotte, notamment la diffusion des informations sur les aides et les mesures prises.
- Clarifier les modalités d'accès aux aides financières et simplifier les dossiers de demande. Le nombre de dossiers demandés sont bien trop peu nombreux un mois après la catastrophe.
- Pour les locaux du ministère : Assurer l'accès à l'eau potable, à l'électricité, aux réseaux et aux serveurs pour permettre aux agents de travailler dans des conditions décentes.
- Fournir une expertise technique pour évaluer l'état des bâtiments et organiser la reconstruction.
- Assurer la sécurité sanitaire, notamment la gestion des cadavres d'animaux.
- Intégrer la culture du risque cyclonique dans les apprentissages des élèves.

Sur le moyen terme

- Mettre en place des dispositifs pérennes suffisants et incitatifs tant pour les ressources humaines (au risque de ne pas réussir à recruter) que pour les politiques publiques.

Pour l'UNSA, le ministère est déjà entré dans une phase de reprise d'activité alors que des témoignages d'agents sur Mayotte montrent que des secteurs de l'île sont encore en situation de précarité alimentaire. C'est TROP TÔT !

Nos agents vivent actuellement des moments difficiles dans un contexte dangereux en côtoyant une population totalement démunie et qui, pour certains, peuvent en venir à des vols et des agressions.

La priorité est de sécuriser les agents du ministère, s'assurer qu'ils peuvent se nourrir convenablement, leur apporter secours, les soutenir psychologiquement et financièrement.

La reprise de l'activité, même si elle est un socle essentiel de reconstruction, ne pourra pas se faire sans des personnels en capacité de reprendre une vie personnelle plus « normale ».